



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

A l'ISFEC Bretagne, **l'éducation inclusive** est un principe essentiel et nous cherchons à contribuer à une société plus inclusive. La loi du 11 février 2005 implique un changement de paradigme en termes de compensation et d'accessibilité universelle pour les personnes en situation de handicap pour l'ensemble des dispositifs de droits communs. Dans le sillon de cette loi, Charles GARDOU¹ invite à « *flexibiliser l'ensemble commun pour faire un chez soi pour tous* ». L'ISFEC Bretagne, en tant qu'organisme de formation, adapte donc les modalités et dispositifs de formation aux besoins de formation particuliers en visant :

- L'égalité des droits et des chances de chaque personne
- La co-construction avec les personnes à Besoins Éducatifs Particuliers de parcours personnalisés, souples et modulaires
- La participation aux institutions « ordinaires »
- L'accessibilité des environnements (stationnements, ascenseurs, environnements pédagogiques, accessibilité numérique par la plateforme « Moodle »,...)
- Les projets de vie : chaque personne est considérée comme « sujet » de son parcours (co-définition des besoins et réponses à ceux-ci tout au long du parcours)

Pour ce faire, le référent handicap ainsi que toute l'équipe de formateurs et de personnels de l'ISFEC Bretagne s'attachent à :

- Détecter, accueillir et accompagner (entretiens personnalisés, parcours aménagés)
- Informer et sensibiliser les personnes (réunion d'informations et de sensibilisation auprès des stagiaires, étudiants, personnels, formateurs)
- Développer un réseau partenarial sur le territoire (par département, médecins agréés, partenaires libéraux, etc.)
- Communiquer et valoriser les parcours des personnes (mettre en lien les personnes concernées par des parcours aménagés)
- Construire la politique d'accessibilité (veiller à la cohérence des propositions, des espaces pour répondre aux besoins des personnes)
- Evaluer et Capitaliser

¹ Charles GARDOU « La société Inclusive, Parlons-en ! » 2012
Pour toute question, contacter sans hésiter Marie RAMOS,
Référent handicap
marie.amos@enseignement-catholique.bzh
Tél : 06 75 59 28 31



Focus sur l'accompagnement personnalisé des personnes en situation de handicap :

- **Entretien d'accueil** pour identifier les besoins, informer sur le parcours et ses modalités
- **Accompagnement du parcours :**
 - Assurer l'accueil et le suivi du parcours au sein de l'ISFEC Bretagne
 - Concilier la construction du parcours personnalisé, les besoins de compensation ou d'accessibilité en lien avec les partenaires et la situation de la personne (établissement d'accueil pour les stages, RQTH, partenaires médicaux)
 - Être le relais auprès de l'équipe de formateurs, l'équipe administrative, veiller à assurer un accueil et un suivi des activités adaptées à la situation de l'apprenant
- Si besoin, mise en place **d'un Projet Personnalisé de Formation** avec des entretiens réguliers et une réponse ajustée aux besoins diagnostiqués.
- Si besoin, possibilité de bénéficier **d'aménagements d'épreuves** (Master MEEF).